



Avis produits par les TRCA et la CTRCAQ
Année financière 2025-2026

À l'intention du Secrétariat aux aînés

Tableau des avis produits par région pour l'année 2025-26

RÉGION	AVIS
01-Bas-Saint-Laurent	❶ En février 2025, la Table a produit un avis sur les éléments qui limitent actuellement la cohabitation intergénérationnelle de type familial au Bas-Saint-Laurent. Les enjeux qui y sont identifiés sont le manque d'accès à de l'information sur l'habitation intergénérationnelle, la rigidité et complexité des politiques municipales et des règlements d'urbanisme qui concernent l'habitation intergénérationnelle, et l'insuffisance de services de qualité afin de favoriser le maintien des personnes âgées à domicile. Plusieurs pistes de solutions sont mises de l'avant, dont la simplification des processus administratifs et du changement de statut de certaines habitations et l'élargissement de la catégorie « membre de la famille ». ❷ La Table du Bas-Saint-Laurent a produit un avis en collaboration avec la Table de la Montérégie ITMAV en novembre 2025. Il portait sur les initiatives de travail de milieux auprès des aînés vulnérables (ITMAV). La problématique identifiée : pour répondre à des trous de service, les travailleurs de milieu sont appelés à effectuer des tâches de plus en plus complexes d'accompagnement, d'évaluation et de suivi psychosocial, comparables à celles de professionnels du travail social, sans en avoir le statut et les conditions salariales. L'avis met l'accent sur le rôle essentiel des ITMAV et l'importance de soutenir les intervenants à travers des formations continue, une plus grande reconnaissance (incluant salariale), mais aussi augmentation du nombre d'ITMAV.
02-Saguenay-Lac-Saint-Jean	❶ La Table du Saguenay Lac St-Jean a produit un avis sur la pérennité du financement des initiatives en gériatrie sociale, en tant que services essentiels. La problématique identifiée est que le ratio d'ITMAV/habitants observé au Saguenay-Lac-Saint-Jean place les équipes ITMAV à la limite de leur capacité optimale. Les conséquences attendues : retards dans le repérage des aînés isolés, d'alourdissement des trajectoires de soins et de recours plus fréquent aux services spécialisés. L'avis présente différentes idées de mesures, en plus de l'augmentation du ratio, qui aideraient à assurer la reconnaissance et la pérennité du programme.
03-Capitale-Nationale	❶ Le premier avis de la Table de la Capitale-Nationale concerne le maintien à domicile dans la MRC de Portneuf. Malgré la présence de services (aide domestique, soins, répit, accompagnement),

RÉGION	AVIS
	l'accessibilité du maintien à domicile est compromise par : les iniquités territoriales, la pénurie de personnel, l'épuisement des proches aidants et la lourdeur des programmes d'adaptation domiciliaire. En plus de bonifier l'offre en soutien à domicile et d'assouplir les modalités d'accès, la Table propose des solutions telles qu'augmenter la fréquence du transport collectif régulier et créer des ateliers mobiles de littératie numérique. ② Un avis relatif à la nécessaire priorisation du maintien à domicile pour les aînés de Charlevoix et Charlevoix-Est a été soumis au Secrétariat aux aînés en octobre 2025. La problématique relève d'une insuffisance dans les soins et services disponibles, d'une complexité administrative et d'une coordination des actions déficiente. L'isolement social et une mobilité limitée sont des conséquences qui d'un maintien à domicile fragilisé qui se font ressentir chez les aînés du territoire. ③ La Table a produit en janvier 2026 un avis sur l'absence d'arrimage entre le programme ITMAV et celui de gériatrie sociale. Les enjeux qui découlent de ce manque d'arrimage sont une mauvaise compréhension des rôles respectifs des programmes, un manque de cohérence territoriale et une diminution de l'efficacité des initiatives.
04 Mauricie	① En février 2026, la Table a produit un avis sur la réinscription obligatoire régime canadien de soins dentaires, argumentant que celle-ci complique l'accès au programme pour les aînés. Elle considère que la réinscription est en contradiction avec les mesures 11,15 et 48 du plan d'action La Fierté de vieillir et incite donc le gouvernement provincial à faire connaître l'enjeu après du fédéral. ② Également produit en février 2026, le deuxième avis de la Table porte sur la création d'un Protecteur des aînés. Il s'agirait en fait d'un mécanisme complémentaire aux mécanismes existants dont l'objectif serait d'assurer une vigie spécialisée et continue sur les conditions de vie et le respect des droits des aînés. Une vigie proactive permettrait de mieux répondre à des enjeux comme ceux rencontrés lors de la pandémie COVID-19 ou ceux en lien avec la maltraitance des aînés.
05-Estrie	① La Table de l'Estrie a porté à l'attention de la Ministre l'enjeu de l'accessibilité du transport en février 2026. Il fut rédigé en réponse, notamment, à l'annonce que le budget du Programme d'aide au

RÉGION	AVIS
	développement du transport collectif (PADTC) 2025-2028 serait coupé de 200 millions de dollars. La fragilisation, voire l'élimination de certaines offres de transport risque de réduire la mobilité d'un grand nombre d'aînés. Parmi les pistes de solutions proposées : organiser une campagne de sensibilisation pour faire connaître les options de transport, inviter les décideurs à réviser certaines réglementations et le mode de financement des plus petits transporteurs et créer des partenariats avec les Résidences privées pour aînés (service de transport privé) et les transporteurs scolaires.
06-Île-de-Montréal	❶ La Table de l'Île-de-Montréal a produit un avis en octobre 2025 sur le maintien du Programme de subvention aux véhicules collectifs accessibles (PSVCA), dont la fin était annoncée pour le 31 mars 2026. Sans le PSVCA, la Table prévoit que les chauffeurs délaisseront les taxis accessibles au profit des taxis berlines, moins coûteux. Des milliers de déplacements devront être refusés aux personnes nécessitant des taxis adaptés. L'avis démontre que le maintien du PSVCA, volet 1, est un investissement dans l'inclusion sociale, la santé publique et la dignité humaine.
07-Outaouais	❶ En septembre 2025, la Table a produit un avis sur les enjeux des personnes vieillissantes LGBTQ+ en Outaouais. Les problématiques qui y sont adressées sont l'invisibilisation de ces personnes, le manque de ressources visant à répondre adéquatement à leurs besoins spécifiques, et l'absence quasi totale de formation sur les réalités LGBTQ+ dans les CHSLD et résidences pour aînés de la région. La Table propose différentes pistes de solutions pour répondre à ces problématiques, dont l'adoption de la Charte de la bientraitance des personnes âgées lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans dans tous les établissements relevant du MSSS en Outaouais, l'adaptation des résidences pour aînés pour créer des environnements accueillants et la formation de l'ensemble du personnel œuvrant dans les établissements pour aînés sur les questions LGBTQ+.
08-Abitibi-Témiscamingue	❶ La Table de l'Abitibi-Témiscamingue a écrit un avis sur la mobilité des aînés en février 2026. En milieu rural en particulier, le transport collectif est peu accessible et les aînés dépendent largement de l'automobile pour leurs déplacements. Lorsque l'automobile n'est plus une option, certains aînés ne peuvent se tourner vers des alternatives, comme le transport adapté payant ou les services à

RÉGION	AVIS
	la demande, du aux couts qu'ils engendrent. Pour rendre possible la mobilité des aînés en milieu rural, la Table propose, entre autres, de soutenir la mutualisation intermunicipale des ressources de transport, assouplir les critères d'admissibilité au transport adapté, et de développer des services de transport à la demande accessibles. 2 Encore une fois en février 2026, la Table a produit un deuxième avis sur l'enjeu du recrutement des bénévoles. Bon nombre de bénévoles sont aînés et, lorsqu'ils quittent leurs fonctions, ils créent un vide que les organismes ont de la difficulté à combler. Pour assurer la pérennité des organismes, la Table suggère notamment de favoriser le recrutement à travers la reconnaissance académique ou professionnelle de l'engagement et d'alléger la charge administrative des organismes en offrant un soutien juridique et une assurance collective adaptée aux réalités rurales.
09-Côte-Nord	Aucun avis produit
10-Nord-du-Québec	1 Un avis sur l'accessibilité insuffisante aux solutions d'habitation pour les aînés a été adressé à la Ministre en décembre 2025. La Table Nord-du-Québec a soulevé dans le cadre de cet avis que deux municipalités en particulier, soit Lebel-sur-Quévillon et Matagami, sont limités dans les solutions d'habitation qu'ils proposent aux aînés et que cela complique la possibilité pour les aînés de demeurer dans leur communauté. Considérant que la réalité démographique fait en sorte que les projets d'habitation sont peu rentables pour les promoteurs et organismes autonomes, la Table invite le Ministère à assumer la responsabilité de la gestion et de la dispensation des soins et services requis dans les ressources adaptés (RPA, RI, ou autres) pour les deux municipalités.
11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Aucun avis produit
12-Chaudière-Appalaches	1 La Table de Chaudière-Appalaches a produit un avis sur la disponibilité des services de maintien à domicile en février 2026. Malgré une offre diversifiée, les enjeux de ressources humaines et financières compromettent le maintien et l'uniformité des services sur l'ensemble du territoire. Les services offerts demeurent insuffisants pour répondre à la demande. Le resserrement des critères d'admissibilité accentue aussi les difficultés d'accès à

RÉGION	AVIS
	certains services. Parmi les pistes de solutions énumérées, nous retrouvons la conception de guides locaux clairs, accessibles et régulièrement mis à jour, l'instauration d'enveloppes budgétaires dédiées au soutien des organismes communautaires œuvrant auprès des proches aidants et le développement de programmes universitaires ou collégiaux pour former des professionnels spécialisés en soins de confort et de bien-être pour les personnes âgées.
13-Laval	Aucun avis produit
14-Lanaudière	Aucun avis produit
15-Laurentides	❶ En décembre 2025, la Table des Laurentides a souligné dans le cadre d'un avis l'enjeu du manque de soutien aux personnes âgées vivant seules. Malgré l'existence de certaines ressources, ces dernières sont souvent limitées, spécialisées ou orientées vers des besoins précis (soins, repas, transport), ce qui laisse peu de place à l'accompagnement administratif ou à l'aide pratique liée à la gestion des obligations quotidiennes. L'absence d'accompagnement approprié peut avoir comme conséquence des coupures de services, ce qui peut aggraver l'isolement des aînés, voire les mettre dans des situations où ils ne peuvent entrer en communication avec des proches ou des services d'urgence. Parmi les solutions envisagées : un guichet régional d'intervention rapide (24-48 h) pour signaler une rupture de service ou une situation de risque, un programme de visites régulières de vérification et d'accompagnement et des partenariats avec les fournisseurs de services essentiels pour prévenir les coupures et soutenir les aînés à risque.
16-Montérégie	❶ Avis rédigé avec la Table du Bas-Saint-Laurent en lien avec les ITMAV, voir plus haut. ❷ L'avis intitulé « Lancement d'appels d'offres pour les services de répit et d'aide à la vie quotidienne en Montérégie » de décembre 2025 visait à sensibiliser la Ministre aux enjeux que le passage d'un financement de gré à gré à un modèle d'achat de services pour les services d'aide à la vie quotidienne (AVQ) et les services de répit pouvait occasionner. Les appels d'offres posent un risque de désorganisation des services, de perte d'expertise, et de licenciements collectifs au sein des organismes impliqués. La Table de la Montérégie propose plusieurs pistes de solutions afin d'éviter

RÉGION	AVIS
	les enjeux en question, dont le maintien d'un financement par le biais d'entente de financement ou de subvention, une mise à jour mise à jour du chantier répit et la corédaction des critères qualitatifs des appels d'offres.
17-Centre-du-Québec	Aucun avis produit
18- Nunavik	Aucun avis produit

Tableau des avis produits par la CTRCAQ pour l'année 2025-26

CTRCAQ	1 L'avis de la Conférence de février 2026 portait sur les appels d'offres en soutien à domicile, tout comme celui de la Montérégie. La problématique qu'il soulève est en lien avec les possibles conséquences des appels d'offres pour les services de répit et les services d'aide à la vie quotidienne (AVQ) sur la qualité des services offerts ainsi que sur leur pérennité. La perte d'expertise d'organismes communautaires et la privatisation sont considérées comme particulièrement préoccupantes. Entre autres, la Conférence propose la mise en place de balises pour que les appels aient lieu dans les meilleures conditions possibles. Par exemple : l'instauration d'un seuil minimal accordé pour les critères qualitatifs dans l'évaluation des offres de services, une considération pour le niveau de formation du personnel et une priorisation des organismes locaux.
--------	--